

Vacances d'Avril



Du lundi 26 Avril au vendredi 7 Mai 2021

Inscriptions en mairie

Du Vendredi 9 au Jeudi 15 Avril 2021
De 8h00 à 12h00 et de 13H45 à 17H00
(Inscription en continu le vendredi)

Ville d'Outreau



Afin de pouvoir procéder à l'inscription en Mairie, il est obligatoire de prendre rendez-vous entre le lundi 29 Mars et le vendredi 2 Avril 2021 en contactant le 03 66 53 00 14

Des activités et sorties variées sont organisées en fonction de l'âge et de la semaine, sous réserve de modification.

De 4 à 6 ans

Activités sportives - Activités manuelles - Activités artistiques - Sortie : Ferme du Château à Marquise et Géo-Safari (si les protocoles nous le permettent).

De 6 à 11 ans

Activités sportives - Activités manuelles - Activités artistiques - Sortie : Défi et Challenge Fort Boyard, jeux délires et Géo Pirate (si les protocoles nous le permettent).

Paul ADOS

Activités sportives : Sortie VTT - Activités manuelles - Activités artistiques : Chantier Palette - Sortie : Défi et Challenge Fort Boyard, jeux délires et Acro'Liane (si les protocoles nous le permettent).

Renseignements : 03 66 53 00 14
sparis-acm@ville-outreau.fr



Centres maternels 4-6 ans

Enfants nés en 2015, 2016, 2017
Où ? Ecoles Louise Michel, Saint Exupéry,
Edouard Vaillant Maternelle.

Centres 6-11 ans

Enfants nés entre 2010 et 2015
(obligation d'avoir 6 ans le 1^{er} jour du
centre)
Où ? Ecoles Les Tilleuls, Jean Jaurès,
Edouard Vaillant.

Paul'Ados 10-15 ans

Enfants nés entre 2006 et 2011
(obligation d'avoir 10 ans le 1^{er} jour du
centre)
Où ? Ecole Paul Bert
Les enfants âgés de 10 et 11 ans (nés entre
2010 et 2011) ont le choix de s'inscrire au
Paul'Ados ou dans leur centre habituel.

Pièces à fournir

Attestation ATL et RSA si bénéficiaire,
la présenter à chaque inscription.
N° allocataire de la CAF de Calais,
justificatif de domicile, N° de sécurité
sociale, mutuelle, carte d'identité
de l'enfant, livret de famille. Si vous
n'habitez pas la commune mais que
votre enfant y est scolarisé, veuillez
apporter un certificat de scolarité.



obligation de vous munir du
carnet de vaccination des
enfants.



Places limitées dans
chaque centre.



Pensez à faire une carte d'identité pour
votre enfant ! Elle sera indispensable
pour les sorties hors territoire français.

Dates des ACM d'été

du 08 juillet au 20 août 2021

Inscriptions

du 4 juin 2021 au 10 juin 2021
2 jours supplémentaires les 15 et
16 Juin en fonction des places
disponibles.

Rendez-vous à prendre

du 19 au 28 mai 2021

TARIFS	Outrelois ou scolarisés à Outreau	Extérieurs à la commune
1 semaine	25€	50€
2 semaines	23€ par semaine	46€ par semaine

Pour les personnes bénéficiant du RSA ou de l'AAH, réduction de 1€ par semaine pour les Outrelois et de 2€ pour les extérieurs. Possibilité de paiement par carte bleue ; possibilité de paiement échelonné si paiement par chèque. Déduction de 3€ sur le tarif d'inscription du 2^{ème} enfant inscrit ; déduction de 5€ sur le tarif d'inscription du 3^{ème} enfant inscrit et plus.

RESTAURATION ET GARDERIE DANS CHAQUE CENTRE

(inscriptions en mairie)

Repas 3,50€ - achat des tickets à l'unité

Transmettre le ticket au directeur du centre la veille avant 9h

Accueil progressif 0,50€/heure (5€ le carnet) pour les Outrelois et
les scolarisés sur Outreau

1€ / heure pour les extérieurs (10€ le carnet)